

# Check-list pour la création d'une entreprise individuelle

Tout ce à quoi vous devez penser pour créer une entreprise individuelle.

- Prévoir les frais de création
- Énoncer le but de l'entreprise

## Raison sociale

- Définir le nom  
La raison sociale doit impérativement inclure votre nom de famille; le prénom, les désignations fantaisistes ou les désignations spécifiques sont autorisés en complément
- Vérifier que le nom (la raison sociale) n'existe pas déjà à l'office du registre du commerce ou dans l'index central des raisons de commerce de la Confédération ([Zefix](#))
- Vérifier la disponibilité du domaine (important pour le site Internet et l'adresse e-mail)
- Inscription au registre du commerce: s'inscrire au [registre du commerce](#) si votre chiffre d'affaires annuel est supérieur à CHF 100'000
- Faire confirmer votre statut d'indépendant-e: faire reconnaître votre activité lucrative indépendante auprès de la [caisse de compensation AVS](#) ou de la Suva si vous réalisez un revenu (c'est-à-dire un bénéfice) supérieur à CHF 2'300 par an
- Inscription auprès de l'AVS
- Assujettissement à la TVA: vérifiez auprès de [l'Administration fédérale des contributions](#) si vous êtes assujetti-e à la TVA

## Comptabilité

- Une comptabilité simplifiée suffit jusqu'à un chiffre d'affaires annuel de CHF 500'000
- La comptabilité en partie double est obligatoire à partir d'un chiffre d'affaires annuel de CHF 500'000

## Assurances

- Pour vous-même:
  - Obligatoire: AVS, AI, allocations pour perte de gain et allocations pour enfant
  - Facultatif: assurance-accidents (LAA), caisse de pension (LPP), indemnité journalière en cas de maladie
- Si vous employez des collaboratrices et collaborateurs, vous devez vous occuper de leurs assurances:
  - Obligatoire: AVS, AI, allocations pour perte de gain et allocations pour enfant, assurance-accidents professionnels et non professionnels
  - Obligatoire à partir d'un salaire annuel de CHF 22'050 (état 2023): caisse de pension
  - Facultatif: Indemnité journalière en cas de maladie



**Vous trouverez tout ce que vous devez savoir pour créer une entreprise individuelle sur notre [portail pour les créateurs d'entreprise](#): capital de départ, coûts, assurances, TVA, raison sociale, avantages et inconvénients.**